Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260326-26_16-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
☐ : **02.99.42.03.33**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	18

Vote
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 01/04/2026
Et
Publication ou notification du : 01/04/2026

L'an 2026, le 26 mars 2026 à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHENECHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/03/2026. Les notes explicatives de synthèses ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/03/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, M. MOULARD Hugues, Mme DELGADO Céline, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. LE MERLUS François, M. SOUTIF Olivier, M. COUGOULAT Erwann, Mme PINGIER Emmanuelle, M. LEDUC Valentin, M. LEGEAY Gérard, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : Mme Alexandra SAPIN à Mme Véronique LEDUC, Mme Mélanie LEHOBEY à Mme Nathalie AUGEREAU, Mme Marie MABILLE à M. Jean-Yves BOURDEVERRE, M. Franck NOËL à M. Gérard LEGEAY.

Absents : Mme Caroline THIBAULT
A été nommé secrétaire : M. Olivier SOUTIF

26-16 – ADMINISTRATIF : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE DE LOISIRS LES BRUYÈRES

Sur proposition de M. le Maire, il est procédé à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal auprès du centre de loisirs les Bruyères.

Il est proposé au conseil municipal les membres suivants :
Titulaire : Jean-Yves BOURDEVERRE
Suppléantes : Véronique LEDUC, Cécile FOUQUART

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De DESIGNER Titulaire : Jean-Yves BOURDEVERRE (titulaire) et Véronique LEDUC, Cécile FOUQUART (suppléantes)

- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/04/2026
Le Maire,
Didier LE CHÉNÉCHAL

MAIRIE DE LASSY (ILLE-ET-VILAINE)